

DATURA

Par Profil supprimé Postée le 04/03/2014 21:27

La Datura, ne provoque vraiment aucune dépendance ? Pas de signe ?
Est-ce que cette plante pousse en France, ou est-elle importée ?
En avoir sur soi (feuille que l'on fume) c'est puni par la loi, ou on risque rien ?

Mise en ligne le 05/03/2014

Bonjour,

La datura ne provoque pas de dépendance mais sa consommation comporte d'autres risques. Notamment, il existe un risque vital en cas de surdosage. Et dès la première consommation, des complications d'ordre physique, psychiatrique et comportemental peuvent apparaître. Vous trouverez davantage d'informations sur les risques liés à cette consommation en cliquant sur le lien indiqué ci-dessous.

Cette plante pousse en France à l'état sauvage.

Sa vente dans le commerce en tant que plante d'ornement est autorisée, mais sa vente en tant que plante ayant des effets stupéfiants est passible de 75000€ et 5 ans d'emprisonnement. En ayant des feuilles de datura sur vous, vous risquez donc d'être inculpé pour consommation ou trafic de stupéfiants.

Cordialement

En savoir plus :

- [Fiche sur la datura](#)